

Pierre Savorgnan De Brazza

Pierre Savorgnan De Brazza est l'un des navigateurs qui s'est chargé, au XIX^{ème} siècle, de l'exploration de l'Afrique centrale, en particulier du bassin du Congo.

PIÉTRO Savorgnan Di Brazza, de son vrai nom, est un italien qui s'est naturalisé français au lendemain de la capitulation de Napoléon III à la bataille de Sedan, le 1er septembre 1870. Cette défaite militaire de la France contre la Prusse, a eu pour conséquence immédiate, la proclamation de la République.



Savorgnan-de-Brazza

Pierre Savorgnan De Brazza est né le 28 janvier 1852 à Rome, précisément à Castel Gandolfo, une commune d'Italie sur le lac d'Albano dans la région du Latium. Il commence ses études à Rome et les achève à Paris où il entre à l'Ecole Navale comme stagiaire étranger. Ayant un faible pour la mer, il finit par intégrer la marine française après sa naturalisation le 12 août 1874.

En 1863, la colonie française du Gabon est créée presque pacifiquement. En 1875, l'officier de marine De Brazza y séjourne. Il est stationné à Port-Gentil. Ses supérieurs lui intimant l'ordre de reconnaître le cours de l'Ogooué que beaucoup d'européens, à cette époque, confondent à celui du fleuve Congo dont l'embouchure avait été découverte par le portugais Diégo Cao en 1482.

Muni de quelques subsides fournis par ses supérieurs hiérarchiques en vue de l'exploration intégrale du profil longitudinal de l'Ogooué, De Brazza quitte Lambaréné (ou centre ouest du Gabon actuel) le 11 janvier 1876. Il remonte le fleuve Ogooué jusqu'à Franceville (aujourd'hui Masuku, au sud-est du Gabon) et s'enfonce jusqu'à l'Alima, un affluent du fleuve Congo. Sur les bords de cette rivière, son escorte, formée entre autres par le sergent sénégalais Malamine, est arrêté par les Bafourous (*). Ce peuple a gardé un mauvais souvenir des blancs après le passage sans délicatesse, quelques temps auparavant, de Stanley, journaliste-explorateur anglais en mission au centre de l'Afrique pour

le compte de Léopold II, roi des belges. Sans faire usage de ses armes, De Brazza recule. Malade et démuni, il regagne la France via Libreville. Il quittait momentanément l'Afrique Centrale avec une ferme conviction : l'Ogooué et le Congo étaient deux fleuves tout à fait différents de la zone équatoriale qui se terminent par des larges estuaires.

En 1878, un comité d'étude du Haut-Congo voit le jour à Bruxelles. Sur l'initiative du roi des belges, Léopold II, ce comité finit par prendre le nom d'"Association Internationale du Congo". Cette association est une fusion de nombreux comités nationaux dont le comité français. Elle avait un double caractère : un caractère scientifique (en raison de son désir d'investigations géographiques) et un caractère humanitaire (en raison de son action en faveur de l'abolition de l'esclavage qui sévissait encore à l'intérieur du continent noir au XIX^{ème} siècle).

En décembre 1879, déterminé à atteindre le fleuve Congo et après avoir refusé les offres alléchantes du souverain belge, De Brazza repartait en Afrique équatoriale. Cette fois-ci, il effectue sa mission de découverte et d'études des "régions situées entre le Gabon et le lac Tchad" en tant qu'agent du Comité français de "l'Association Internationale du Congo", pourtant initiée par Léopold II. Pour accomplir sa laborieuse mission au profit de la France, hormis le Comité français (principal commanditaire de cette expédition), De Brazza avait également bénéficié des subventions de la Société Française de Géographie ainsi que de trois ministères (Marine, Affaires étrangères et Instruction publique). C'est pourquoi, ce deuxième voyage, effectué de 1879 à 1881, a été, somme toute, concluant. En effet, c'est au cours de ce voyage qu'il conclut le 10 septembre 1880 un traité "d'amitié" ou de "protectorat" avec le souverain du royaume batéké. Ce royaume dont le territoire, plus étiré dans le sens de la longitude (d'Ouest en est), s'étendait de l'Est du Gabon au centre Ouest de l'ex Zaïre (R.D.C.) en passant par son territoire, qui enjambait le fleuve Congo, avait une superficie estimée entre 85.000 et 90.000 Km². Le titre traditionnel du souverain, qui n'était pas un autocrate, était le Makoko. La capitale de ce royaume s'appelait Mbé, une localité située sur la rive droite du Congo, à une centaine de kilomètres au Nord de Brazzaville.

C'est donc à Mbé que De Brazza a signé son fameux traité avec le Makoko (Iloo Mboulignaoh) qui régnait à son arrivée. D'après les clauses de ce traité léonin, le Makoko devait abandonner à la France "ses droits héréditaires de suprématie". Ainsi, De Brazza pouvait profiter de ce traité pour faire du royaume de Makoko un protectorat français. Dès lors, la France, par l'entremise de De Brazza, pouvait prendre possession d'une portion du territoire Téké en particulier les terres de Ntamo. C'est dans le territoire de Ncouna, situé entre les rivières Impila et Djoué, que De Brazza va installer le 3 octobre 1880, le poste de Mfoa. Ce poste de Mfoa est le point de départ de la future agglomération de Brazzaville. Il laisse ce poste de Mfoa sous la garde du sergent Malamine et de deux matelots. A Mbé comme à Mfoa -(qui ne comptait que dix sept cases)-, De Brazza plante le drapeau tricolore français. Ce qui va rendre furieux Stanley et Léopold II. Dans sa majestueuse fureur, Léopold II avait juré que "Monsieur De Brazza aura beau se remuer, il ne réussira jamais à faire ratifier son traité. On jouera avec le Congo comme avec un jouet..." Peine perdue ! Car Brazzaville et la colonie du Moyen Congo français vont venir à l'existence.

Avant de repartir en France, De Brazza explore aussi la région du Kouilou-Niari jusqu'à l'Atlantique. Il franchit la rivière Tchiloango et arrive à Landana au Cabinda en Décembre 1880. Il y fait la connaissance de prêtres français : Carrie et Augouard. Ces deux ecclésiastes vont l'aider à occuper les territoires de la rive droite du Congo pour le compte de la France. Fort de cette aide inespérée, De Brazza peut retourner sereinement en France.

A son absence, Stanley aura la désagréable surprise de voir flotter, sur le Kouilou-Niari, la bannière tricolore de la France. Le fidèle Malamine, qui monte la garde, va obliger Stanley et son impressionnante escorte à rebrousser chemin, illico presto. Cette expulsion a lieu le 27 juillet 1881.

Pendant ce temps, De Brazza était sur le chemin du retour en France. Il arrive à Paris en juin 1882 où les milieux officiels lui réservent un accueil mi-figue, mi-raisin. La presse française le prend à partie. Et pour cause ? Les expéditions coloniales avaient désormais mauvaise presse dans l'opinion française. Le parlement français, depuis l'accaparement de l'Alsace et la Lorraine par l'Allemagne, se trouve divisé entre partisans et adversaires de la colonisation. Cette opposition est incarnée par deux hommes : Jules Ferry et Georges Clemenceau. Leurs divergences d'opinion n'empêchent pas la Société historique d'inviter De Brazza le 31 octobre 1882. Quelques jours plus tard, il est d'abord reçu par l'Hôtel de ville de Paris avant que le conseil municipal ne lui décerne la médaille d'or. Tout cela aboutit à la ratification du traité de Mbé par le parlement français le 21 novembre 1882. Le 2 décembre 1882, la chambre des députés examine dans le projet de loi des finances une possibilité permettant de remettre en route De Brazza vers le continent noir. Avant ce troisième voyage, De Brazza est promu, le 19 février 1883, lieutenant de vaisseau et commissaire de la République française dans l'Ouest africain.

Durant son séjour parisien, afin de contrecarrer les visées de Stanley, De Brazza prend la précaution d'envoyer au Kouilou-Niari, le lieutenant de vaisseau André Cordier rencontrer Makosso Ma Nsangu, souverain du trône du Loango. Avec un de ses dignitaires, le seigneur Loembe, l'émissaire de De Brazza signe, le 12 mars 1883, le traité qui place ce royaume côtier sous la suzeraineté de la

France. A Bwali (actuelle Diosso) la capitale du royaume, située à mi-chemin entre l'embouchure du Kouilou-Niari et le site actuel de Pointe-Noire, Cordier plante le drapeau français. Et le révérend père Carrie profite de cette opportunité pour implanter à Loango (près de Bwali), le 25 août 1883, la première église catholique du Congo. Son homologue, le père Augouard lui emboîte le pas en fondant, le 20 septembre 1883, la mission catholique de Linzolo, à 30 km au sud de Brazzaville. De ce fait, l'évangélisation du Congo venait de faire ses premiers pas.

Ancien vassal du royaume Kongo, le royaume de Loango était devenu autonome depuis le XVII^{ème} siècle. Il englobait les contrées environnantes de Mayumba au sud-est du Gabon, le Cabinda et une partie au sud-est de l'ex Zaïre (R.D.C.) et l'ensemble du bassin du Kouilou-Niari jusqu'à Loulombo (ex-Dechavannes) au sud de Brazzaville et s'étendait sur la majeure partie sud du territoire du Congo-Brazzaville et faisait frontière avec le royaume Téké. Pour avoir un territoire colonial d'un seul tenant sur la rive droite du Congo et assurer la jonction entre le fleuve et la côte, la France devait négocier sans délai avec tous les chefs locaux de la zone. L'ayant vite compris, De Brazza va dépêcher plus tard ses fidèles compagnons, auprès des chefs locaux, obtenir pacifiquement des traités de protectorat. C'est ainsi que Charles De Chavannes signe avec Mfumu Nzabi, le 11 juin 1884 le traité qui met le territoire de Manianga sous la protection de la France. Le 17 octobre 1884, Albert Dolisie en fera autant avec le chef Ngaliémé à Essoukou. Avec tous ces traités souvent extorqués tel un puzzle, le territoire du Congo-Brazzaville se constituait peu à peu.

Le troisième voyage de De Brazza débute en mars 1883. Hormis son équipage habituel, De Brazza est accompagné de scientifiques, des agents auxiliaires, des sous-officiers de l'armée et de la marine. Ce voyage a pour mission d'accomplir la création de nouveaux postes et d'assurer le libre parcours sur les fleuves Ogooué et Niari. C'est pendant cette nouvelle odyssee, qu'a lieu la conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 23 février 1885. Cette conférence porte sur le partage à l'amiable des territoires africains entre puissances européennes. Pour soutenir les intérêts de la France reposant sur les traités obtenus au Congo avec les souverains indigènes mais contestés par Léopold II, De Brazza y envoie discrètement Noël Ballay, un de ses collaborateurs. De Brazza eut gain de cause du fait qu'à l'issue de ce cénacle de délégués des pays colonisateurs, la France obtint, presque sans coup férir, le droit d'occuper la rive droite du fleuve Congo.

En mars 1885, suite à une cinglante défaite des troupes coloniales françaises au Tonkin, le cabinet de Jules Ferry, principal artisan de l'expansion coloniale française, est mis en minorité par 306 voix contre 149 à l'hémicycle. Son gouvernement est renversé. Du coup, De Brazza se retrouve en semi-disgrâce. pas pour longtemps ! Le 27 avril 1886, un décret le nomme commissaire général du Congo et du Gabon. Sous son impulsion, le Congo va prendre pendant une décennie environ, la première place dans la diplomatie française. Il veut non seulement contribuer à l'abolition de l'esclavage, mais aussi unifier les territoires déjà acquis, délimiter avec précision la frontière entre les Congo français et belge, et surtout tenter de s'emparer de la Haute Sangha convoitée par les allemands tout en allant à la conquête du Tchad et du Haut-Nil. Plusieurs expéditions vont être lancées pour atteindre ce but. La plus importante est celle qui a été menée par le capitaine Marchand en Haute-Oubangui. La mission Marchand fut onéreuse et longue. Elle dura plus de trente (30) mois et se heurta aux troupes anglaises de Lord Kitchener à Fachoda (aujourd'hui Kadola) au Soudan qui la stoppèrent.

En 1897, l'exploration et la conquête du "Congo français", regroupant le Gabon, le Congo et l'Oubangui-Chari étaient achevées. Redoutant un carnage des populations locales, De Brazza s'oppose à l'option du gouvernement de confier imprudemment l'exploitation économique de ces territoires par des sociétés privées. La suite des événements va vite lui donner raison. Pour mettre en valeur les 650.000 km² du "Congo français", la quarantaine de sociétés concessionnaires (qui se sont partagées le territoire) vont, en quelques années, décimer les populations locales. Celles-ci sont victimes du portage et des travaux forcés, des réquisitions violentes et des représailles à la moindre désobéissance.

En janvier 1898, André Lebon, ministre des colonies, place De Brazza "dans la situation de mise en disponibilité". De Brazza trouve cette mesure injustifiée. Il se retire à Alger où il continue de suivre le cours des événements au "Congo français". Le supplice des indigènes du "Congo français" lui parvient. Ces atrocités, maintes fois révélées par la presse, sont si grandes qu'elles indignent une partie de l'opinion française. Les parlementaires réclament une enquête à ce sujet. Pour apaiser le courroux grandissant de l'opinion française, Emile Loubet le président de la République et son ministre des colonies font appel à De Brazza pour mener cette mission d'enquête. Le 5 avril 1905, De Brazza entame à Marseille son sixième voyage au Congo. Ce sera la "mission sans retour". Il tombe malade et tente de regagner la France. En chemin, il meurt le 14 septembre 1905 à 6 heures à Dakar. Il est ensuite inhumé à Alger.

En définitive, De Brazza, s'est beaucoup sacrifié pour son pays d'adoption qu'il a tant aimé et qu'il n'a jamais trahi. Ce citoyen pontifical, devenu par le coup du sort, officier de la marine française aura été un grand artisan de la colonisation française. Ses expéditions périlleuses entre 1875 et 1897 sont à l'origine de la colonie du "Congo français" aujourd'hui, divisé en trois territoires souverains : le Gabon, le Congo et la Centrafrique. Il est le fondateur de Brazzaville, la seule capitale d'Afrique noire à consonance italienne, ancienne capitale de l'Afrique Equatoriale Française (A.E.F.), ancienne capitale de la France Libre pendant la seconde guerre mondiale, capitale du Congo indépendant, cadre géographique des premiers jeux sportifs africains en 1965, siège de l'Organisation Mondiale de la Santé (O.M.S.) zone Afrique et de nombreuses conférences historiques dont celle de janvier 1944 considérée comme le point de départ probable du processus de décolonisation de l'Afrique francophone.

Le traité qu'il a signé à Mbé avec le Makoko est considéré comme un accord de dupes dans un dialogue de sourds, faute de véritable interprète entre les diverses parties. En effet, De Brazza s'exprimait en français, Malamine est un lettré qui parlait Ouolof et le français, tandis que le Makoko était un analphabète qui ne parlait que son téké. Voila pourquoi, avec le recul, beaucoup estiment que ce traité a été en fait le résultat d'une supercherie préméditée de l'explorateur italo-français et aussi d'un quiproquo pour le souverain indigène. Quoiqu'il en soit, ce traité controversé ne va pas manquer d'avoir des retombées durables non négligeables. Il est à l'origine de l'A.E.F. et à la disparition progressive du royaume Téké (ou royaume d'Anzico), l'un des mieux structurés de l'Afrique Centrale au XIX^{ème} siècle et même de toute l'Afrique bantoue. Sujet à caution dès sa publication, le traité de Mbé a aussi engendré un sérieux litige diplomatique entre la France et la Belgique. C'est même ce litige qui a favorisé l'organisation de la célèbre conférence de Berlin au cours de laquelle les puissances européennes accordèrent leurs violons pour dépecer l'Afrique sur papier... avant de tailler, à la hussarde, des territoires grossiers sans tenir compte des réalités préexistantes !

Outre son dévouement patriotique, De Brazza a été aussi un homme pugnace, pacifique et altruiste. Durant tous ces voyages, en dépit de nombreuses hostilités, il s'était abstenu de faire couler du sang humain...fut-il celui des noirs ! C'est pourquoi il témoignait : "L'Afrique rend la guerre à qui sème la guerre ; mais comme tous les autres pays, elle rend la paix à qui sème la paix. Ma réputation allait devant moi, m'ouvrant la route et les cœurs..." Son combat pour l'abolition de l'esclavage des noirs était sincère. A ce sujet, il avait une fois déclaré : "La question de l'esclavage est une question complexe. On se trouve à chaque instant en présence de difficultés presque insurmontables. Soutenir l'honneur d'un pavillon qui arrache leur proie aux négriers n'est pas chose facile, quand on ne peut pas, quand on ne veut pas employer la violence..."

Le souvenir de De Brazza demeure indélébile au Congo. Le 3 octobre de chaque année, on évoque son histoire lors de la célébration de l'anniversaire de Brazzaville. En septembre 2003, son petit-fils, le professeur Pirzio Detalmo a séjourné à Brazzaville où il a été accueilli dans les milieux officiels. A présent, sous l'initiative du président Denis Sassou Nguesso, on envisage le transfert des restes de De Brazza d'Alger à Brazzaville en 2005.

Pépin Boulou

Professeur d'Histoire-Géographie au Lycée Victor Augagneur Pointe-Noire

Notes

(*) Il est curieux de constater l'absence du nom Bafourous sur la carte ethnique actuelle du Congo-Brazzaville. Selon une étude assez récente, le vocable Bafourou ou "Apfourou", rencontré dans les témoignages écrits de De Brazza et de Monseigneur Prosper Augouard, désignait les peuples Bobangui et Likouba qui pratiquaient entre la fin du 19^{ème} siècle et le début du 20^{ème} siècle, des migrations commerciales dans la zone conquise entre le confluent de l'Oubangui et l'Alima.

Alvaro © congoschool.com